

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01695

Numéro SIREN : 507 475 796

Nom ou dénomination : A2C Elec

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2018 sous le numéro de dépôt 15500

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ALLIANCE AUDIT SUD SARL
86 BD DE STRASBOURG
L'ECU
34000 MONTPELLIER

V/REF : 1594/
N/REF : 2008 B 1695 / 2018-B-15500

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 18/09/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2017.

Rapport de gestion

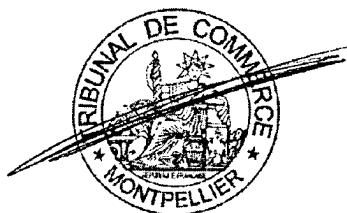
Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2018

Concernant la société

A2C Elec
Société à responsabilité limitée
115 chemin de Landau
34160 Boisseron

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-15500 le 18/09/2018
R.C.S. MONTPELLIER 507 475 796 (2008 B 1695)

Fait à MONTPELLIER le 18/09/2018,
LE GREFFIER



08151695

18 SEP. 2018

18315500

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

2018



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des Impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A2C Elec S.A.R.L. 115 chemin de Landau 34160 BOISSERON			
SIRET	5 0 7 4 7 5 7 9 6 0 0 0 1 1	Mél:	contact@a2c-elec.fr
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 587
	Bénéfice imposable à 15 %			
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquièmes)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AAS SARL 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER Tél: 0499136650	"CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL" Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 07052018 Lieu: BOISSERON
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant Christian CATHALA
	Signature:

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>A2C Elec S.A.R.L.</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>115, chemin de Landau 34160 BOISSERON</u>											
SIREN		507475796									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>					

						Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	011	249	016	249			
	Immobilisations corporelles *		028	42 752	030	34 901	7 851		
	Immobilisations financières * (1)		040	950	042		950		
	Total I (5)		044	43 951	048	35 150	8 801		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	28 630	052		28 630		
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres * (3)	072	3 012	074		3 012		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	10 816	086		10 816		
	Charges constatées d'avance *		092	3 954	094		3 954		
	Total II		096	46 413	098		46 413		
Total général (I+II)		110	90 364	112	35 150	55 214			

PASSIF				Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		7 500	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		251	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		4 772	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		786	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		13 308	
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		9 986	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		18 303	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	2 649	13 616	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		41 905		
Total général (I + II + III)			180		55 214		

RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	950
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A2C Elec S.A.R.L.		Néant ☐ *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018		
				Exercice N clos le 31/12/2017			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		Services *		217	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	173 088	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 476	244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	171 658	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	1 430	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	644	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)					300		
		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	786	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	786	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * 1 245 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	
						1 587	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

18 SEP. 2018

A2C Elec
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 115, Chemin de Landau
34160 Boisseron
507 475 796 RCS MONTPELLIER

8315500

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité principale de la société est celle de l'installation électrique dans tous locaux.
L'activité sociale de la société n'a connu aucun événement important au cours de l'exercice écoulé.
L'activité de la société a progressé au cours de l'exercice considéré.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir sont bonnes.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 167 548 euros contre 152 650 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,76%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 540 euros contre 554 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 900,00%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 61 930 euros contre 43 196 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,37%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 34 574 euros contre 37 192 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,04%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 918 euros contre 1 960 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,14%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 49 559 euros contre 44 157 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,23%.

Le montant des charges sociales s'élève à 15 866 euros contre 17 674 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,23%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 3 contre 4 pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 7 803 euros contre 7 504 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,98%.

Le montant des autres charges s'élève à 8 euros contre 3 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 166,67%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 171 658 euros contre 151 686 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,17%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 430 euros contre 1 518 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,80%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -644 euros (-899 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 786 euros contre 619 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,98%.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel nul, d'un impôt sur les sociétés nul, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 785,71 euros contre un bénéfice de 619,74 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,78%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 55 214 euros contre 58 426 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,50%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 785,71 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Section 1 - Origine

Bénéfice de l'exercice

785,71 euros

Section 2 - Affectation

**A la réserve légale
Aux autres réserves**

39,29 euros
746,42 euros

Le compte "autres réserves" s'élève ainsi à 5 517,96 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 13 308,39 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

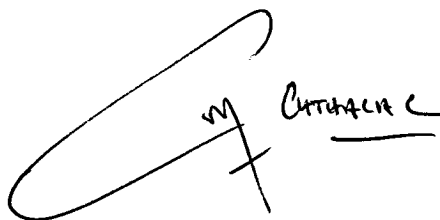
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Boisseron
Le 9 Juin 2018

La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, followed by a horizontal line and the word "Gérance" written in a cursive script.

DGFIP N°2033-B-SD 2018

Extension

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : A2C Elec S.A.R.L.Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	249	412		414		416	249				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	600	442		444		446	600				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	37 451	462		464		466	37 451				
	Autres immobilisations corporelles	470	4 701	472		474		476	4 701				
Immobilisations financières		480	950	482	950	484		486	950				
TOTAL		490	43 951	492	950	494		496	43 951				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	249	502		504		506	249		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	600	532		534		536	600		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	22 724	552	7 490	554		556	30 213		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 774	562	314	564		566	4 088		
TOTAL		570	27 347	572	7 803	574		576	35 150		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑥
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
		Plus-values taxables à 19 % ①	579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A2C Elec S.A.R.L.										Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																											
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td colspan="3"></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715			2						Constructions	720		725			3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5						Matériel de transport	750		755			6						Autres immobilisations corporelles	760		765			7						TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
		Dotations		Reprises																																																																																																																															
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																												
Terrains	710		715			2																																																																																																																													
Constructions	720		725			3																																																																																																																													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4																																																																																																																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5																																																																																																																													
Matériel de transport	750		755			6																																																																																																																													
Autres immobilisations corporelles	760		765			7																																																																																																																													
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																											
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		1 245		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995																																																																																																																											
Déficits imputés		983				Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996																																																																																																																											
Déficits reportables		984		1 245		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																													
Déficits de l'exercice		860		1 587		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129																																																																																																																											
Total des déficits restant à reporter		870		2 833		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800																																																																																																																											
VI DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																											
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380																																																																																																																											
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																											
Montant de la TVA collectée								374	20 725																																																																																																																										
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	14 980																																																																																																																										
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																											
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																											
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																											

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOI.

Désignation de l'entreprise:A2C...Elec...S.A.R.L.....										Néant ☐ *																					
Exercice ouvert le: ...01./01./2017. et clos le: ...31./12./2017										Données en nombre de mois		1	2																		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	167 548																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105																					
TOTAL 1										106	167 548																				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	1 678																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143																					
Subventions d'exploitation reçues										113	2 000																				
Variation positive des stocks										111	1 862																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153																					
TOTAL 2										144	5 540																				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																															
Achats										121	71 187																				
Variation négative des stocks										145	3 126																				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	16 626																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	8																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150																					
TOTAL 3										152	90 947																				
IV- Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	82 141																				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										117	82 141																				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022	167 548																				
Effectifs au sens de la CVAE *										023	3,00																				
Période de référence										024	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
Date de cessation												/			/																
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																															
Effectif moyen du personnel * :										376	3,00																				
dont apprentis										657																					
dont handicapés										651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861	1,00																				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																															

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

5 0 7 4 7 5 7 9 6

Dénomination de l'entreprise

A2C Elec S.A.R.L.

Adresse (voie)

115, chemin de Landau

Code postal

34160

Ville

BOISSERON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	75

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CATHALA Prénom(s) Frédéric
Nom marital % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 15
Naissance: Date 29/05/1962 N° Département 11 Commune CARCASSONNE Pays
Adresse : N° Voie Rue Paul Emile Victor
Code Postal 17000 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique CATHALA Prénom(s) Christian
Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 30
Naissance: Date 11/07/1970 N° Département 34 Commune Montpellier Pays
Adresse : N° 115 Voie Chemin de Landau
Code Postal 34160 Commune BOISSERON Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

A2C Elec S.A.R.L.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 20

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122017

SIREN

5 0 7 4 7 5 7 9 6

Dénomination de l'entreprise

A2C Elec S.A.R.L.

Adresse (voie)

115, chemin de Landau

Code postal

34160

Ville

BOISSERON

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

0015 1055

18315500

18 SEP. 2018
A2C Elec
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 115, Chemin de Landau
34160 Boisseron
507 475 796 RCS MONTPELLIER

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Résolution proposée et adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 785,71 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

Bénéfice de l'exercice	785,71 euros
-------------------------------	--------------

Section 2 - Affectation

A la réserve légale	39,29 euros
Aux autres réserves	746,42 euros

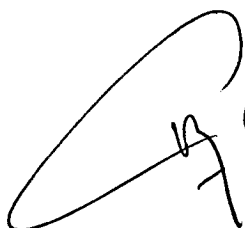
Le compte "autres réserves" s'élève ainsi à 5 517,96 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 13 308,39 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

 CATHALA C